

Montréal, 26 février, 2026

Sujet: Rendez-vous Termont (VBS) - Changement de la période de grâce avant

Chers partenaires,

Termont désire annoncer **qu'en date du 18 mars, 2026, la période de grâce de 30 minutes avant le début de la plage horaire du RDV passera à 15 minutes.**

Cette réduction de la période de grâce avant le début de la plage horaire vise à améliorer la fluidité aux guérites et à l'intérieur du terminal en évitant que des arrivées anticipées n'empiètent sur les plages suivantes. Cette mesure permet de mieux répartir les flux de camions, de réduire la congestion des premières heures du quart de jour et assure que chaque plage horaire soit servie au moment prévu, sans impact négatif sur les temps d'attente.

Nous rappelons que la période de grâce avant le début de la plage horaire a été instaurée au lancement du projet afin de faciliter l'adoption du système de RDV et pour donner plus de souplesse aux camionneurs. L'adhésion au système de RDV a atteint un niveau de maturité qui nous permet à ce moment d'ajuster cette règle d'affaire.

Nous n'entrevoions **aucun impact négatif sur le temps d'attente** à l'entrée ou à l'intérieur des terminaux.

? Qu'advient-il si mon camionneur se présente avant la période de grâce de son RDV?

📍 Il devra attendre à l'extérieur du périmètre de l'entrée du Port ou au portail d'entrée du Port de Montréal (section 75 / pregate) dans l'aire d'attente situé au fond du terrain, derrière les lignes pregate (15 à 26).

💡 Ce qu'il faut retenir :

- 📍 La période de grâce de 30 minutes après la plage horaire du RDV reste inchangée.
- 📍 **Ne pas se présenter**, dans la mesure du possible, au portail d'entrée du Port de Montréal (section 75 / pregate) **avant votre période de grâce 15 minutes** afin d'éviter la congestion ou un refus d'entrée.
- 📍 Respecter, dans la mesure du possible, la période de plage horaire désignée et **utiliser les périodes de grâce avant et après seulement si nécessaire.**



Nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions et vos commentaires à [l'Expérience Client](#).

Ces améliorations marquent un nouveau jalon vers une **gestion toujours plus performante et plus dynamique** de nos opérations, au bénéfice de tous.

Cordialement,

L'équipe Termont
www.termont.com